

# SOCIÉTÉ GENEVOISE DE DROIT ET DE LÉGISLATION

---

Le Comité de la Société genevoise de droit et de législation a l'honneur de vous inviter à la conférence que donnera

**Madame Michelle Cottier**

Professeure ordinaire à l'Université de Genève

intitulée

## « NOUVEAU DROIT DE L'ENTRETIEN »

Le nouveau droit de l'entretien, qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017, vise à éliminer l'inégalité de traitement entre enfants dérivant du statut civil de leurs parents (mariés/non mariés), par l'introduction, notamment, d'une nouvelle « contribution de prise en charge ». La révision tend aussi à alléger, dans les situations financières modestes, les effets du principe de l'intangibilité du minimum vital du débirentier, principe qui désavantage à l'heure actuelle l'enfant et le parent qui s'occupe de sa prise en charge. La conférence discutera des perspectives et limites de la réalisation de ces objectifs dans la pratique du droit de l'entretien, en les situant dans le contexte des transformations socio-juridiques actuelles de la parentalité en Suisse.

**le lundi 14 novembre 2016, à 18h.30 précises**

au Théâtre Les Salons

Rue Bartholoni 6

1204 Genève

---

*Conférence suivante:*

Monsieur Michel Jaccard, Avocat: « *Creative Commons*, l'avenir du droit d'auteur ? », le lundi 5 décembre 2016, même heure, même lieu.

Vincent Jeanneret  
Président